

~~1905 ✓~~

~~15.9.1917 ✓~~

~~1921 ✓~~

~~Группа Комбаевск~~

(Лауэнбург)

~~1917~~

~~указаны в абор. архиве
визе в историю итальянских
и швейцарских
Музей имени в Лауэнбурге~~

~~1921 ✓~~

~~написан др. "Уч. Свода" (Лауэнбург)
ст. про "Уч. Свода" (Лауэнбург)
Та же запись в арх. Свода
и др. раз.~~

Luprecht-Rapp

En. Mac. ()

Geneve

1958

1959

COMPTOIR HERMES

Directeur:
A. O. E. LEUPRECHT-RAPP
CASE STAND 384

GENÈVE 11
Suisse

Mr. Eugène de Batschinsky

ROUGEMONT

CONSIDERATIONS
SUR LA
MAÇONNERIE MARTINISTE



A. O. E. LEUPRECHT-RAPP S. : . I. : .

Dans son édition 1933, le F. . M. . bien connu
FRITZ UHLMANN disait :

« En France se réunit en 1778 le convent des Gaules
qui avait pour dessein d'introduire le martinisme dans
le système de la Stricte Observance.
La réforme de la doctrine et du rituel qui y fut décrétée
est connue sous le nom de Système Rectifié. »

Parmi les différents rites dont se sont occupés de temps
immémorial les Francs-Maçons les plus pénétrés de la
persuasion intime que leur persévérance en nos travaux
doit accroître la somme de leurs connaissances et en faire
parvenir aux Hautes-Sciences, le Rite des « Elus Cohens »
est celui qui a conquis le plus d'élèves et conservé avec
le plus de soin le secret de ses mystérieux travaux.
Telle est la définition de l'Ordre de Maçonnerie illumi-
niste que nous trouvons dans les Etats du Grand Orient
pour 1804, tome I, fascicule 4, page 369. Cette appré-
ciation, venant d'une obédience maçonnique qui n'a jamais
précisément passé pour mystique et qui devait par la
suite rayer de ses rituels l'invocation au G. A. de I. U.
et glisser insensiblement de la philosophie éclectique à
la politique pure, a d'autant plus de valeur.

Un autre Franc-Maçon bien connu, Mr. Le Forestier,
nous dit la même chose, c'est pourquoi, de tous les
multiples ordres de maçonnerie illuministe éclo en France
surtout et en Europe dans le courant de l'agité du
XVIII^e siècle, aucun n'eut une influence comparable à
celui qui est entré dans l'histoire sous le nom commun
(et impropre d'ailleurs) de Martinisme. Son apparition
coïncide avec celle d'un personnage maçonnique étrange,
MARTINEZ DE PASQUALLY.

LES ELUS COHENS (Martinistes)

MARTINEZ DE PASQUALLY passa sa vie à enseigner aux Franc-Maçons français des obédiences ordinaires et cela sous l'aspect extérieur d'un Rite Maçonnique ordinaire, un véritable enseignement initiatique.

Afin d'avoir des éléments déjà à demi-formés à une certaine discipline intellectuelle et matérielle, il n'acceptait dans les rangs de son ordre que des Francs-Maçons titulaires du grade de Maître (St-Jean). Mais, d'autre part, comme il arrivait que des éléments de grand intérêt, lui parvinssent par le canal de la vie profane, il établit, à la base de son système, une transmission rapide des trois degrés de la Maçonnerie de St-Jean.

En fait, on le comprendra plus facilement, la raison de cette affiliation préalable à la Maîtrise maçonnique de Saint-Jean résidait dans le fait que son école reposait sur la même légende, le même mythe que celui de la Franc-Maçonnerie de Saint-Jean, de la légende d'Hiram, présentée sans commentaires, sans aucune allusion à son ésotérisme ; MARTINEZ DE PASQUALLY donnait une explication transcendantale, ossature de son système, mais il la donnait dans les rangs supérieurs de l'ordre sous le second aspect, laissant aux trois degrés de Saint-Jean la présentation légendaire, commune à toutes les Obédiences.

En mars 1766, MARTINEZ DE PASQUALLY qui a eu pour secrétaire le Père BULLET, aumônier du Régiment de Foix (dans lequel il servait autrefois comme officier), lui décernait pour la première fois le titre de S. . I. . (Supérieur Inconnu).

La Grande Loge de France délivra une patente le 1^{er} février 1765 pour la création de cette loge ; en 1770 l'ordre des Chevaliers Elus Cohens de l'Univers possédait des loges un peu partout en Europe.

Les collaborateurs les plus actifs étaient JEAN BAPTISTE WILLERMOZ et LOUIS CLAUDE DE SAINT-MARTIN. Comme nous l'avons déjà dit, les grades : apprenti - compagnon - maître étaient destinés à donner aux « profanes » entrant dans l'ordre, la qualité nécessaire de maître exigée par la Règle pour pouvoir accéder aux grades supérieurs.

Ceci permettait de recevoir les « FF. . Visiteurs » des autres obédiences, lesquelles, à cette époque, n'allaient pas au delà du grade de Maître, le seul reconnu par la Grande Loge de France. (Les Hauts Grades vinrent plus tard.)

Ainsi, les dits visiteurs ne pouvaient par la suite rapporter à la Grande Loge l'enseignement particulier qu'on enseignait dans les loges Cohen, qu'elle avait reconnues et adoptées le 1. 2. 1765.

Les grades dépassant le grade de Maître constituaient ce qu'on est convenu d'appeler les « Hauts Grades ». Le sommet des « Hauts Grades » est le grade des « S. . I. . » seuls titulaires pouvant propager la doctrine de l'Ordre c'est-à-dire initié.

L'enseignement de MARTINEZ DE PASQUALLY fut donc transmis dans le courant du XIX^e siècle d'une part par les ELUS COHEN dont un des derniers représentants directs fut le T. . P. . M. . DESTOGNY mort en 1868 et d'autre part par quelques affiliés au RITE ECOSSAIS RECTIFIE dénommé encore CHEVALIERS BIENFAISANTS DE LA CITE SAINTE, rite de maçonnerie mystique issu de la STRICTE OBSERVANCE TEMPLIERE.

LOUIS CLAUDE MARQUIS DE SAINT-MARTIN était Maître Franc-Maçon en 1768, il s'affilia en 1778 lors d'un voyage à l'étranger à l'ordre initiatique des FRERES d'ORIENT des « Philosophes Inconnus » ordre constitué à Constantinople en 1090 sous le patronage de l'Empereur Alexis Comnès.

L'initiation d'homme à homme était aussi connue par la Franc-Maçonnerie de St-Jean vers 1821 suivant les vieilles constitutions maçonniques qui veulent qu'en mer, naufrage, à la guerre, en période de troubles ou de « sommeil », trois Maîtres Franc-Maçons peuvent initier un profane.

Le S. . I. . AURIFER, 33^e, 95—97 de Memphis-Misraïm, Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte, initiant les F. . M. . Maîtres ANDREAS et VILLANOVA formant un triangle écossais, initiant successivement les 2 plus qualifiés parmi les nouveaux venus, le Triangle écossais passait donc à cinq et devenait selon l'expression rituelle Loge juste, puis par la suite, le nombre des membres augmentant, « Loge Parfaite ».

Cette première loge prit le nom « d'Alexandrie d'Egypte » à l'Orient de Paris.

Le noyau martiniste rénovateur était donc en possession d'un nombre majoritaire d'initiateurs libres (S. . I. .) et d'un nombre minoritaire de ces mêmes initiateurs libres, détenteurs de l'initiation maçonnique de Saint-Jean et du pouvoir afférents à tout détenteur des hauts grades.

A titre historique, le RITE COHEN des Martinistes fut repris sous la forme du XVIII^e siècle et ainsi hiérarchisé :

Classe Parvis	Appr. Maçon	maç. bleue
	Compagnon Maçon	
	Maître Maçon	

Classe Porche	Appr. Cohen	maç. verte
	Comp. Cohen	
	Maître Cohen	

Classe du Temple	Maître Elu Cohen	maç. noire
	Gr. Maître Cohen	
	Gr. Elu Zorobabel	

Classe Secrète	Réan Croix	maç. rouge
	Gr. Maître Réan Croix	

PAPUS, Franc-Maçon fort connu est le successeur de Saint-Martin.

Il fut l'âme, l'animateur d'un mouvement de rénovation à la fin du XIX^e siècle.

C'est précisément PAPUS qui a donné une forme maçonnique élargie au Martinisme ancien. Il a organisé les loges et le rituel des 3 grades de Saint-Jean comme nous le reprenons actuellement. PAPUS est décédé en 1916, on assista alors en France à une réorganisation du Martinisme, le grade de Maître F. . M. . n'était plus nécessaire pour l'admission, l'ordre se proclame alors ORDRE MARTINISTE TRADITIONNEL.

En 1930 un convent général réunit à Bruxelles les sociétés et fraternités initiatiques, l'ordre Martiniste rénové officiellement, ajoutant le qualificatif de Traditionnel, l'ordre essaima en Europe et en Amérique.

L'ordre Martiniste fut transmis par les S. . I. . et des groupes d'initiateurs jusqu'en 1887 et alors un grand effort fut tenté en France permettant la création d'un Grand Orient, ayant sous son obédience plusieurs loges. Aujourd'hui comme hier un grand nombre d'initiateurs libres ayant le grade de S. . I. . assurent d'une façon définitive la propagation de l'ordre. PAPUS (véritable nom : D^r Gérard ENCAUSSE) confirme à plusieurs reprises que les S. . I. . étaient reconnus comme « régu-

liers » par le Suprême Conseil précisant : (v. Rituel de l'Ordre Martiniste publié à l'O. du Supr. Conseil par TEDER (Charles Detré) en 1913, page 153, 3^e partie).

Le S. I. organise la propagande régionale en créant des initiateurs libres et s'efforce de constituer des groupes, cercles ou loges.

Page 148 : le grade de S. I. est toujours conféré gratuitement.

Page 138 : Les initiés libres, pour être régulièrement affiliés à une loge régulière devront subir les examens susdits (études sur les 3 grades maç. de Saint-Jean). La force spirituelle du Martinisme (Ordre des Elus Cohen) est formé par l'Ecole philosophique préalable constitué par les 3 grades de Saint-Jean.

En France, au cours de l'année 1914 après entente avec le Grand Maître du Rite Ecossais Rectifié ou Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte (D^r E. de RIBEAUCOURT) il fut décidé de créer un GRAND CHAPITRE MARTINISTE composé exclusivement de Franc-Maçons titulaires des Hauts-Grades afin de servir de lien entre le Martinisme ordinaire et la F. M. écossaise régime rectifié. Ce chapitre prit le nom de INRI. Pour conclure, nous précisons, que notre loge est formée par 7 maîtres-Martinistes. Les M. n'ayant pas eu une initiation de la maçonnerie de Saint-Jean seront reconnus après examen par une loge de Saint-Jean sur proposition du G. M. de l'Ordre Maç. Mart. La loge travaille suivant un rituel choisi librement, elle doit maintenir l'usage de la formule du G. A. d. l'U., elle se base sur la constitution d'Anderson de 1723, le dépôt de la bible, l'équerre symbolisant la construction rationnelle et le compas symbolisant la conception créatrice. Nous reconnaissons comme Francs-Maçons les FF. ayant reçu l'initiation. La question des « Obédiences » ne nous intéresse

pas, la F. M. ne connaît pas de frontière, elle doit évoluer et non se « faire la guerre », nous voulons devenir un centre d'union.

La doctrine de Martinez de Pasqually et l'ésoterisme maçonnique

Comme nous nous sommes efforcés de le démontrer, le F. M. J. B. WILLERMOZ a tenté de faire exprimer au maximum du possible, à l'habitude rituelle maçonnique et en créant une Obédience spiritualiste dont le climat serait éminemment favorable à cela, l'essentiel de la doctrine reçue parmi les Elus Cohens. En cela, il a démontré sans contestation possible, la foi indiscutable qu'il éprouvait pour les enseignements de son maître, MARTINEZ DE PASQUALLY et pour le bien-fondé de son action. En cela, sans doute, il a dû mettre à exécution les instructions qu'il avait probablement reçues en qualité de membre du Tribunal Souverain et S. I.

Le côté maçonnique du Martinisme constitue donc l'œuvre personnelle de WILLERMOZ, continuant en cela MARTINEZ DE PASQUALLY. En effet, nul ne pouvait entrer dans les Elus Cohens (Classe du Porche) s'il n'était déjà en possession de la plénitude des droits maçonniques c'est-à-dire titulaire du 3^e degré : MAITRE. C'est dans le but de faciliter cette première initiation que MARTINEZ DE PASQUALLY avait créé, avant la Classe du Porche, la Classe Symbolique comprenant les traditionnelles « Loges de Saint-Jean » travaillant aux 3 degrés habituels. D'ailleurs, une lettre de L. C. de Saint-Martin le précise bien, les 3 degrés y étaient conférés au début en une seule fois et plus tard comme il est d'usage de nos jours.

Ce système avait plusieurs avantages :

1. Il éveillait dans le Récipiendaire par son remarquable symbolisme, les tout premiers facteurs psychiques nécessaires à la bonne compréhension future de la doctrine et des opérations symboliques en découlant. C'était là le nécessaire entrebaillement des « Portes » intérieures sur l'Audelà immédiat.
2. Il permettait à l'ordre de pénétrer un milieu éminemment riche en « hommes de désir ». En effet toutes les sciences formaient le grand programme de la plupart des Obédiences Maçonniques du XVIII^e siècle. La Maçonnerie bleue ordinaire était donc le crible nécessaire entre l'Ordre des Elus Cohens et le monde profane.
3. Il permettait à l'Ordre d'accueillir tous les frères visiteurs de ces innombrables Obédiences et cela selon la règle maçonnique et les principes même de sa fraternité. Mais ces mêmes « loges de Saint-Jean » permettaient à l'Ordre de voiler soigneusement aux yeux de « curieux » sa véritable actualité pour les études des symboles incompatibles en réalité avec l'éclectisme philosophique et la neutralité pour ces études que la Maçonnerie Bleue de l'époque imposait à ses « filles ».

C'est pourquoi il est absolument nécessaire de comprendre le côté secret de ce véritable « drame » symbolique qu'est la réception à la Maîtrise, d'en dégager les analogies avec l'enseignement doctrinal de Martinez de Pasqually, d'en souligner l'ésotérisme profond, pour comprendre enfin les rapports qui doivent exister entre la Franc-Maçonnerie bleue ordinaire et la Maçonnerie-Martiniste.

NB. AUTEURS : Robert Ambelain
Fritz Uhlmann

ORDRE MAÇONNIQUE MARTINISTE

Grand Orient Martiniste Suisse

Grand Maître et Comité directeur

R. . . L. . .

Or. . . d

INSTRUCTION

pour les candidats proposés à l'Initiation Maçonique

La Franc-Maçonnerie, institution essentiellement philanthropique, philosophique et progressive, a pour objet la recherche de la vérité, l'étude de la morale et la **pratique de la solidarité**; elle travaille à l'amélioration matérielle et morale, au perfectionnement intellectuel et social de l'humanité.

Elle est une **alliance universelle** dont les principes sont la tolérance mutuelle, le respect des autres et de soi-même, la liberté absolue de conscience. Elle ne reconnaît pas d'autres vérités que celles fondées sur la raison et sur la science. C'est avec les seuls résultats obtenus par cette dernière qu'elle combat les superstitions et les préjugés.

La Franc-Maçonnerie considère la morale comme indépendante de toute religion révélée; elle n'impose aucune limite à la libre recherche de la vérité. Elle est ouverte à tous les hommes, quelles que soient leur nationalité, leur race, leur croyance. Estimant que les conceptions métaphysiques relèvent du domaine exclusif de l'appréciation individuelle de ses membres, elle se refuse à toute affirmation dogmatique.

Sa devise est : **LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE.**

La Franc-Maçonnerie n'est inféodée à aucune secte religieuse, à aucune école philosophique, à aucune parti politique. Elle juge que l'obligation au travail est une loi impérieuse de l'humanité, honore également le travail intellectuel et le travail manuel et flétrit l'oisiveté. Elle recommande à ses adeptes la propagande par la parole, par l'écrit et par l'exemple. Ses temples sont des écoles mutuelles d'éducation et d'enseignement, où règne l'égalité la plus parfaite. Sa force réside uniquement dans la valeur intellectuelle et morale de ses membres et dans la discipline volontaire qu'ils savent s'imposer eux-mêmes lorsque les circonstances l'exigent.

AVIS IMPORTANTS

Nom de la Loge :

Nom et adresse du Vénérable (à qui sera retourné, sous pli fermé, ce questionnaire dont les réponses doivent être entièrement écrites de la main du profane) :

Droit fixe à acquitter au moment de l'initiation :

Cotisation annuelle (payable par trimestre et d'avance) :

Tout candidat doit fournir, le jour fixé pour son initiation au plus tard, un extrait de son casier judiciaire ayant moins de trois mois de date, ou, pour les pays où le casier n'est point délivré, une pièce en tenant lieu. L'omission de remplir cette formalité implique l'impossibilité absolue d'initier le candidat.

Aucune somme ne doit être versée par le profane avant le jour de son initiation ; le paiement du droit d'entrée sera effectué entre les mains du trésorier de la Loge et contre reçu signé de lui.

Tout déclaration reconnue fausse entraîne de plein droit l'exclusion de la Franc-Maçonnerie.

A REMPLIR PAR LE CANDIDAT

Nom :

Prénoms :

Profession actuelle :

Professions antérieures :

Domicile actuel :

Domiciles précédents :

Lieu et date de naissance :

Où et chez qui travaillez-vous ?

Dans quels endroits avez-vous vécu et combien de temps avez-vous séjourné dans chaque localité ?

Où avez-vous été élevé et où avez-vous fait vos études ?

Jusqu'à quel âge les avez-vous poursuivies et quels titres, universitaires, honorifiques ou autres, possédez-vous ?

Quelle est votre situation au point de vue militaire et où avez-vous fait votre service ?

Etes-vous célibataire, marié, en ménage, veuf, divorcé ?

Votre épouse sait-elle que vous demandez à faire partie de la Franc-Maçonnerie ? Qu'en pense-t-elle ?

Avez-vous des enfants (en désigner le nombre, l'âge, le sexe) ?

A quelle religion appartenez-vous ou avez-vous appartenu ?

Quels établissements scolaires fréquentent vos enfants ?

Quelle religion pratiquent votre femme et vos enfants ?

A quels groupements, professionnels, politiques ou autres (comités électoraux, syndicats, coopératives, mutualités, ligues, associations, etc.), appartenez-vous ou avez-vous appartenu ?

Quels sont vos moyens d'existence ?

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous désirez être admis dans la Franc-Maçonnerie et quelle est votre opinion sur la Franc-Maçonnerie et sur l'instruction qui précède ce questionnaire?

Je soussigné (NOM, PRENOMS, PROFESSION, DOMICILE)

affirme sur l'honneur
ne m'être jamais présenté, ni avoir jamais adressé de demande en vue obtenir l'initiation maçonnique, dans aucune Loge en Suisse ou à l'étranger.

Et donne, par la présente, à qui de droit l'autorisation de faire procéder à des enquêtes sur ma moralité, mon caractère, mes ressources pécuniaires, ma situation sociale, en résumé sur ma vie présente et passée, et de publier à cet effet, si besoin est, l'indication de mon état-civil dans le Bulletin Maçonnique.

le

19

Signature :

Expéditeur :

Nom et Prénoms

Profession

Rue et no

Lieu de domicile

Tél. privé

....., le 19.....

**Au Président de la
J.° & R.° Loge AURORE
GENEVE**

DEMANDE

Messieurs,

J'ai l'honneur de demander l'adhésion dans la Franc-Maçonnerie et plus particulièrement dans la Franc-Maçonnerie des Hauts Grades Martiniste et la Loge AURORE à l'O.° de Genève, sur recommandation particulière de Monsieur

Veuillez agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

Signature :

.....

ANNEXES:

Curriculum vitae en double

2 photos passeport

1 Casier judiciaire



A.: L.: G.: D.: G.: A.: D.: L.: U.:

GRAND ORIENT MAÇONNIQUE MARTINISTE SUISSE

LE GRAND MAITRE

GENEVE, le 26 juin 1958 EV
Case Stand 384
TEL. 328441

T.'.I.'.F.'..

En ma qualité de membre de l'OMCT et représentant officiel de l'OMCT en Suisse je me permets de vous présenter mes frat.'.compliments.

Notre ami commun Prof.Dr.Hans HEUER est membre supérieur de notre Ordre.

Je me permets de vous inviter aussi de joindre nos rangs comme membre actif et je serais heureux de vous inviter dans notre loge après les vacances, donc pour Septembre.

Vous recevez ci-inclus quelques documents au sujet de notre mouvement.

Dans l'attente de vos nouvelles, croyez, T.'.I.'.F.'. à nos frat.'.sentiments.

Grand Maître

S. 33 OMCT

Adressez votre correspondance à :

A. O. E. LEUPRECHT-RAPP - 10 rue Bonivard - GENÈVE

le 27 juin 1958.

Monsieur A.O.E. Leuprecht-Rapp,
10, rue Bonivard,
Genève.

Cher Monsieur--

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre aimable communication du 26 courant, et suis heureux d'apprendre que vous êtes, comme moi, membre de l'O.M.C.T. auquel Mgr. Willibrord Heuer, Grand Prieur, a bien voulu me faire accéder avec le titre de Commandeur, à la suite de l'Acte d'Intercommunion signé entre son Eglise Vieux Catholique et l'Eglise Orthodoxe Ukrainienne Autocéphale et Conciliaire dont je suis l'évêque-primat en Europe occidentale.

Comme vous ne manquerez pas de l'admettre volontiers, mon appartenance à l'O.M.C.T. étant d'ordre essentiellement ecclésiastique et mes fonctions épiscopales m'imposant la plus stricte réserve envers tout ce qui sort de ce domaine, je suis au regret de devoir décliner votre très précieuse invitation de me joindre à votre mouvement.

J'écris par ce même courrier à Mgr. Willibrord pour le mettre au courant, et vous remerciant de votre délicate intention, je vous présente, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

EUGENE de Batchinsky D.D.
Evêque-Primat de l'Eglise
Orthodoxe Ukrainienne Auto-
céphale et Conciliaire
Commandeur O.M.C.T.

Leoprecht-Rapp
Geneve
27. 6. 58

Cables : TITANO - GENÈVE

« COMPTOIR HERMES »

DIRECTEUR:

A. O. E. LEUPRECHT-RAPP

Bureau: RUE BONIVARD 10

Corresp.: CASE POSTALE STAND 384

GENÈVE 11
SUISSE

TÉLÉPH. (022) 32 84 41

Agents dans tous les pays

CHÈQUE POSTAL I. 7203

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX + HANDELS-AUSKUNFTEI + COMMERCIAL INFORMATION

Unsere Nr. / Notre N° : PRIVE

Monsieur Eugène de Batchinsky

Ihre Nr. / Votre N° :

ROUGEMONT , M.O.B.

GENÈVE, le 30 juin 58

Service Téléphone : de 10-12 et de 16-18 h.
Fermé le Samedi

VD

BUREAU:
VADUZ (Liechtenstein)

Monseigneur,

Il y a eu malentendu .

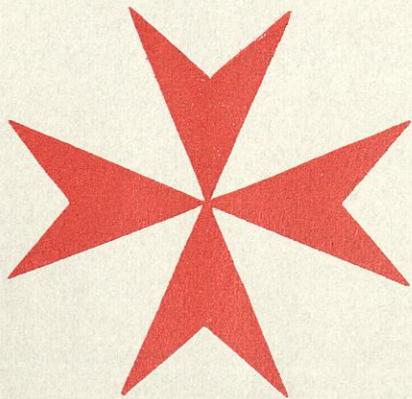
Nous vous remercions pour votre aimable lettre du 27 ct.

Etant le représentant officiel du OMCT en SUISSE, nous avons pensé que vous pourriez évent.joindre nos rangs en ce qui concerne l'OMCT.

Nous regrettons votre décision et vous présentons, Monseigneur, nos salutations les plus distinguées.

Leuprecht
OMCT

NON NOBIS,
DOMINE, NON NOBIS, SED NOMINI
TUA DA GLORIAM!



ORDO MILITIAE CRUCIS TEMPLI

CANCELLERIE POUR LA SUISSE

PRAECEPTORIS

3 sept 1958

Monseigneur ,

J'ai l'honneur de vous annoncer
que l'OMCT fonctionne dès maintenant en Suisse
sous notre propre direction. Espérons que la
question vous intéresse ?

Croyez, Monseigneur, à ma parfaite
considération.

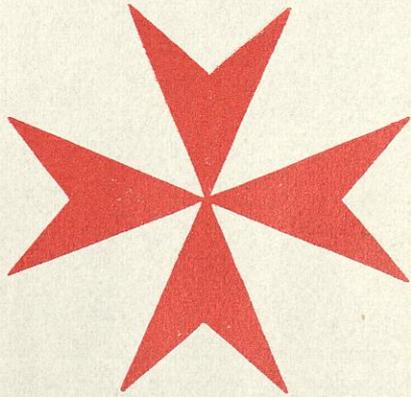


A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Eugène de Batchinsky".

S.E.Eugène de Batchinsky
ROUGEMONT, M.O.B.

ALBIS P.Z.S.
EXTRA STRONG

NON NOBIS,
DOMINE, NON NOBIS, SED NOMINI
TUA DA GLORIAM!



ORDO MILITIAE CRUCIS TEMPLI

CANCELLERIE POUR LA SUISSE

PRAECEPTORIS

11 AOUT 1958

Monseigneur ,

Nous avons l'honneur de vous
informer officiellement, que le Chapitre Helvétique
fonctionne maintenant d'une façon indépendante sous
ma direction.

Croyez, Monseigneur, à nos sentiments
les plus distingués.

NON NOBIS !

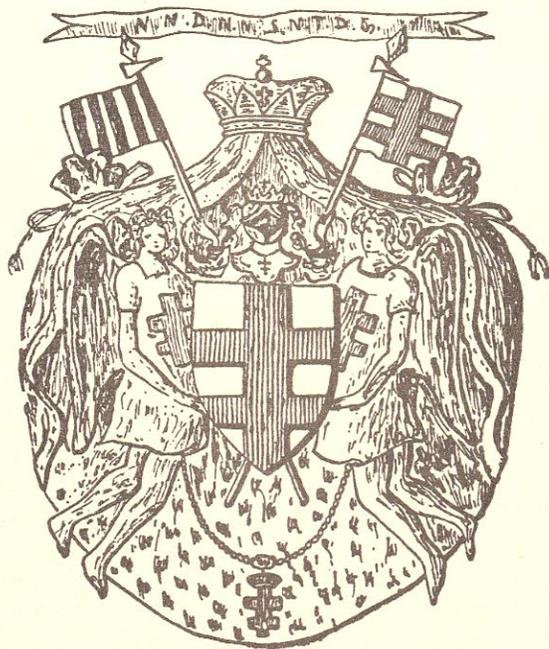
Leuprecht

A.O.E. Leuprecht-Rapp

10 rue Bonivard

GENEVE

ORDRE SOUVERAIN ET MILITAIRE DU TEMPLE DE JERUSALEM



Excellence,

Pour la Nouvelle Année nous vous présentons
nos meilleurs voeux .

Recevez, Excellence, nos salutations
sincères.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Leuprecht-Rapp". To the left of the signature is a blue symbol consisting of three horizontal lines of varying lengths, resembling a stylized cross or a specific emblem.

A.O.E. Leuprecht-Rapp

V/Prés. Mondial de l'OMCT
Grand Bailli de l'OSMT
Grand Maître de l'OATRY
Praecept. de l'OMCT



GENEVE, 10 rue Bonivard, le 21 décembre 1959

